

Monsieur Ibrahim Patel  
Président de la CCI à La Réunion  
5B Rue de Paris  
97404 Saint Denis cedex

Saint-Denis, le 15 avril 2020

Monsieur le Président,

Votre courrier du 14 avril 2020 a retenu toute notre attention. Depuis plusieurs semaines, nous sommes témoins d'un phénomène inédit avec un virus se propageant sur toute la planète, sans épargner nos territoires. Nous vivons un moment sans précédent. La crise du COVID-19 porte atteinte non seulement à la santé de chacun mais aussi à notre sécurité économique. La situation de nombreuses entreprises est fragilisée, ce pour quoi nous partageons vos préoccupations.

Les établissements bancaires de la Réunion réunis au sein de la FBF (BFC OI / BNPP / BRED / CEPAC / Crédit Agricole / La Banque Postale) se sont très rapidement organisés pour assurer le maintien des services bancaires dans les conditions exceptionnelles du COVID-19. Ils ont également mis en place en urgence un ensemble de mesures pour aider nos clients à faire face à cette crise, limiter ses répercussions sur les entreprises et sur leurs salariés qui en subissent également les conséquences.

Nous avons entendu vos inquiétudes et nous souhaitons par la présente vous rassurer sur les dispositifs actuellement en vigueur ainsi que sur notre implication continue pour apporter des solutions concrètes. Face à une telle situation d'urgence, les banques sont déterminées à jouer leur rôle.

## **PLAN DE SOUTIEN DES BANQUES**

### Accompagnement au quotidien

Les banques privilégient une approche bienveillante au regard de la situation actuelle pour engager un dialogue constructif avec leurs clients (entreprises et salariés particuliers) et proposer des solutions adaptées à chaque situation.

Des rendez-vous téléphoniques bilatéraux sont organisés et permettent de maintenir un contact humain et un espace de discussion interpersonnel.

### Report des échéances

Les Professionnels et Entreprises ont la possibilité de reporter leurs échéances de prêts jusqu'à 6 mois, sans pénalités ni coûts additionnels de reports d'échéances et de crédits.



En complément, les banques s'engagent auprès de leurs clients Professionnels et Entreprises à évaluer ensemble l'impact de la crise du coronavirus sur leur trésorerie, et à leur proposer les meilleures solutions dans des délais courts.

#### Prêt Garanti par l'État (PGE)

- Un prêt consenti sans frais de dossier et à prix coûtant, garanti par l'Etat jusqu'à 90% pour soutenir les trésoreries fragilisées par la crise.
- Un montant maximal correspondant à 3 mois de chiffre d'affaires HT 2019.
- Un remboursement du prêt différé d'un an, puis la possibilité de le rembourser immédiatement en une fois ou de l'amortir sur une à cinq années supplémentaires.

Les établissements bancaires se sont mis en ordre de marche pour flécher le parcours clients à cet effet et ont créé des supports didactiques pour faciliter la prise en main de ce nouvel instrument de financement par la clientèle.

Votre courrier confirme que cette information à l'endroit des intéressés demeure insuffisante, aussi nous mettons dès aujourd'hui en œuvre un nouveau plan d'action d'information sachant compter sur le relai des Chambres Consulaires, Associations et Syndicats Professionnels, Centre de Gestion Agréés etc.. pour y concourir.

Vous noterez que le PGE ne permet pas de bénéficier de garanties complémentaires et de ce fait, l'abondement de 10% de la Région n'est pas opérant. Le risque résiduel reste bien porté par les établissements bancaires.

Les processus d'octroi du PGE ont été simplifiés et les critères d'éligibilité s'incrinvent sans réserve dans le dispositif annoncé par le Gouvernement. Les demandes sont analysées individuellement, et en cas de difficulté les clients sont dirigés vers d'autres formes de financement telles que les fonds BPI ou lorsque la situation ne le permet pas, vers le médiateur du crédit.

Les délais de réponses sont aussi considérablement réduits et ce malgré des textes instables, des outils et méthodes à développer en temps records et des moyens humains restreints. A vendredi dernier, on dénombrait plus de 100 millions d'euros de PGE accordés à La Réunion en 12 jours ouvrés.

Au sujet des refus que vous mentionnez, la Fédération Bancaire Française (FBF) Réunion a escaladé au niveau national de la FBF le cas de critères d'inéligibilité au PGE pour prendre en considération la situation de nos entreprises ultramarines ; nous espérons que nos voix seront entendues dans le cadre du projet de loi rectificative du Gouvernement en cours de discussion.

#### Autres dispositifs

Pour les professionnels et Entreprises, un examen au cas par cas des besoins de financement complémentaires au PGE à court terme ou à moyen est proposé avec un panel de solution alternatives (rééchelonnement, consolidation d'encours court terme, avance Dailly sur les indemnités de chômage partiel à percevoir ...).

Comme vous pourrez le constater, dans ce contexte d'urgence les banques ne sont pas restées inactives. Elles se doivent d'être résilientes car l'enjeu aujourd'hui c'est le traitement massif et rapide de l'ensemble des demandes pour garantir la disponibilité de la trésorerie des entreprises, poumon de l'île. Je souhaite d'ailleurs saluer l'engagement des hommes et des femmes collaborateurs dans les banques, solidaires dans l'effort qui oeuvrent au quotidien pour aider nos clients à traverser cette crise, expliquer et activer, au service de nos clients, les mesures gouvernementales mises en place pour soutenir l'Economie et préserver l'Emploi.

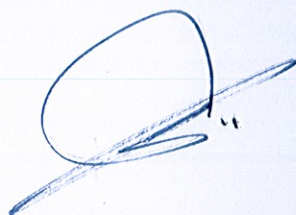


Je vous confirme que votre courrier sera relayé à l'ensemble des banques de la place pour sensibiliser une nouvelle fois, si besoin était, à renforcer de vigilance sur les cas les plus fragiles des entreprises et affaires réunionnaises.

En espérant avoir répondu à vos attentes et pouvoir continuer à travailler ensemble au maintien de l'économie réunionnaise et à préparer les jours meilleurs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Ridha TEKAIA  
Président de la Fédération Bancaire Française Réunion

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a few smaller marks.